



## COMITE DES USAGERS

## COMPTE RENDU

### PORT DE COUËRON PORT DE TRETEMOULT

10 DÉCEMBRE 2015  
18H00

#### **PARTICIPANTS :**

**Nantes Métropole :** Christian COUTURIER – Vice-président  
Carole MERCIER LIAIGRE – service stationnement et ports fluviaux

**Ville de Couëron :** Patrick EVIN – Conseiller municipal

**Usagers Trentemoult :** Jean-Michel BAUDOIN

**NGE :** Richard CANTIN

#### **DIFFUSION :**

**Nantes Métropole :** Christian COUTURIER – Vice-président  
Carole MERCIER LIAIGRE – service stationnement et ports fluviaux  
David MAUBERT – Directeur des services de déplacements  
Patrick LANGENBACH – Directeur du pôle Loire Chézine  
Benoit EVEILLE – Directeur du pôle Loire et Sèvre

**Ville de Couëron :** Patrick EVIN – Conseiller municipal  
Fabrice VENEREAU – Directeur Général des services

**Ville de Rezé :** Gérard ALLARD – Maire  
Aurélié GAUTHIER – Directrice générale adjointe de l'urbanisme et de l'environnement  
Charlotte PREVOT – Conseillère municipale – élue du quartier Trentemoult les Isles  
Dominique POIROUT – Conseillère municipale – élue du quartier Trentemoult les Isles

**Usagers Couëron :** Gérard DEJEUX

**Usagers Trentemoult :** Jean-Michel BAUDOIN  
Serge BOURON  
Dominique NGUYEN

**NGE :** Pierre PARIS  
Richard CANTIN  
Jean-Charles BEGOUIN

#### **RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

- Rappel fonctionnement comité des usagers
1. Actions, aménagements et travaux réalisés en 2015,
  2. Projets 2016 :
  3. Présentation activité 2015 et budget 2015 et 2016 :
  4. Election des représentants des usagers en 2016,
  5. Questions diverses.

\* \* \*

## **Rappel : Fonctionnement Comité des usagers**

Le comité local des usagers permanents se réunit une fois par an. Durant ce comité, il est évoqué le bilan de l'année écoulée ainsi que les perspectives des années suivantes. La présentation des tarifs de l'année suivante ainsi que les questions relatives à la vie du port sont abordés lors de cette rencontre.

### **1. Actions, Aménagements et Travaux réalisés en 2015**

- **Résultat de l'enquête réalisée auprès des usagers**

De mars à juin 2015, NGE a accueilli au sein de la capitainerie une élève de l'école des métiers de la plaisance de l'université de Lorient. Elle a mené une étude de satisfaction et de caractérisation auprès de l'ensemble des usagers des Ports de Nantes Métropole.

Nous avons envoyés 315 questionnaires sur l'ensemble des 3 ports avec un taux de retour global de 43 %. 23 questionnaires ont été envoyés aux usagers de Trememoult pour 14 retours (61 %). 16 questionnaires envoyés aux usagers de Couëron pour 6 retours (38%).

Sur l'ensemble des ports, 79 % des usagers sont satisfaits ou très satisfaits des services de la capitainerie.

#### **Port de Trememoult :**

- 85 % des clients ayant répondu sont satisfaits de leur emplacement. Points négatifs (Sécurité, vague Navibus)
- 78 % ont choisi le port de Trememoult du fait de la proximité avec leur lieu de travail. Seulement 7 % pour prix intéressant.
- 100 % satisfait ou très satisfait de l'accueil à la capitainerie. 92 % de la disponibilité des agents de port.
- Seulement 35 % de satisfait des sanitaires. 28 % satisfait des douches.
- 
- 71% prêt à participer à des événements nautiques avec leur bateau.
- 78% intérêt pour bourse aux équipages via la capitainerie.
- Aucun usager envisage de mettre fin à sa pratique.
- 100% des usagers ont trouvé utiles le dragage du port de Trememoult cela a permis à 50 % des usagers de naviguer plus.
- Remarques : Les usagers souhaitent être plus impliqués dans la vie du port. Ils ont des idées qu'ils souhaitent faire connaître.
- Suggestions : Mise en place d'un portillon sécurisé à l'entrée des pontons, Disposé d'un parking à voiture spécifique pour les usagers du port, mettre en place un enclos sécurisé pour les vélos des plaisanciers, trouver des solutions pour atténuer l'effet de la vague du navibus dans le port, réaliser des travaux de rénovation dans les sanitaires du port

#### **Port de Couëron :**

- 83 % des clients ayant répondu sont satisfaits de leur emplacement. Points négatifs (Sécurité – 1 personne)
- 83 % ont choisi le port de Couëron du fait de la proximité de leur logement. 16.67 % pour le prix intéressant.
- 100 % satisfaits ou très satisfaits de l'accueil à la capitainerie. 83 % des questionnés sont satisfait de la disponibilité des agents de port.
- 66 % pratiquent depuis moins de 10 ans. 66 % naviguent à la journée ou demi-journée sur Loire ou vers océan.
- 83 % prêt à participer à des événements nautiques.
- 16 % envisagent de mettre fin à la pratique du bateau par manque de temps et coût.
- 100 % pensent que le dévasement inciterait à naviguer et à développer activité du port.
- Suggestions : Mise en place d'installations visant à améliorer la sécurité du port pour limiter vols et dégradations sur les bateaux (vidéosurveillance). Créer un port à sec à proximité du port de Couëron.

- **Port de Couëron**

- Nettoyage des berges

La société OCEAN est intervenue au mois de novembre 2015 pour procéder au nettoyage des enrochements du perré. Cette opération a permis de débroussailler l'ensemble des végétaux (roseaux, plantes).

- Test de dragage

La société Port Adhoc est intervenue mi janvier 2015 dans le port de Couëron pour tester un nouvel engin. Il s'agit d'une hélice qui a été mise en œuvre sur différentes zones du port. L'efficacité de la technique a été validée par ce test. Pour un rendu pertinent, il faudrait intervenir durant un mois plutôt que durant 4 jours.

Une nouvelle opération de dragage sera menée dans l'hiver via la mise en œuvre d'une moto pompe pour accélérer le courant. La prestation sera assurée par les chantiers de l'Esclain durant 5 jours. L'intervention sera menée sur la butte de vase située à proximité de la cale de mise à l'eau.

M. EVIN souhaite être informé dès qu'une date d'intervention sera retenue.

- Départ bateau Titeuf

Depuis quelques années, le bateau Titeuf stationne dans le port. Malgré différents échanges et relances du propriétaire, celui-ci a délaissé son bateau. Suite au naufrage du bateau et après accord de l'huissier en charge du règlement du contentieux, il a été décidé de le mettre le bateau à sec et de le détruire.

- **Port de Trentemoult**

- Point Bornes intelligentes

Depuis le mois de juillet 2014, les pontons du port de Trentemoult sont équipés de bornes de distribution de fluides dites intelligentes. Le module de gestion (commande de la livraison des fluides avec les puces) a été mis en service à compter d'octobre 2014. Nous avons connu des problèmes de paramétrage lors de la mise en service. Ceux-ci sont à présent résolus.

Nous avons pu observer les évolutions suivantes au niveau des consommations de fluides :

	Consommation 2014	Consommation 2015	Evolution
Eau (en m3)	171.76	95.40	- 44 %
Electricité (en KW)	32 244	16 753	-48 %

M. BAUDOIN souhaite connaître le détail du prix de fourniture de l'électricité aux usagers. Le tarif d'accès à l'électricité est établi comme suit pour 2016 :

- Prix d'un KWh : 0.094 € TTC
- Cote part abonnement et primes : 0.060 € TTC
- Cote part amortissement et entretien des équipements : 0.020 € TTC

- Portillons

M. BAUDOIN précise que le site de Trentemoult doit faire face à des problèmes de sécurité. Régulièrement, les personnes étrangères au port viennent sur les pontons et accèdent aux bateaux. Il y a également des vols de vélo. Les représentants des usagers précisent qu'ils envisagent de mettre en place une vigie afin d'assurer leur sécurité.

Nantes Métropole précise que la commande relative à la mise en place de portillons sur les passerelles d'accès aux pontons a été passée courant novembre auprès de la société GRELIER. Les portes sont actuellement en fabrication. Un dispositif de contrôle d'accès équipera ces portes. Celui-ci utilisera les puces dallas qui servent actuellement à la distribution de fluides. Les usagers seront invités à passer à la capitainerie avec leurs puces pour paramétrage.

Concernant la protection des vélos, une consigne à vélo a été installée le 8 décembre dernier.

La description de la situation présentée par M. BAUDOIN sur cet espace public sera transmise aux services concernés de la Ville de Rezé.

- Réparation catways

Un coup de vent a endommagé un catway. Celui-ci a été déposé et réparé par les chantiers de l'Esclain.

➤ Evolution envasement

L'opération de dragage menée en 2014 a permis d'enlever entre 2 et 4 mètres de vases dans l'ensemble du port. La hauteur de vase a retrouvé son niveau initial. Celle-ci n'est pas encore compactée. La pousse de la végétation n'a pas repris. Il conviendra d'être attentif au phénomène de durcissement de la vase et du retour de la végétation.

➤ Mise en place couverture Wifi

Une couverture WIFI du port a été mise en place via un prestataire extérieur au port. Il s'agit de la société WIFILIB qui propose soit une connexion gratuite avec une page de publicité toute les 30 minutes, soit une version payante à 4.99 € par mois. Cette prestation est réalisée et fournie au risque et péril de Wifilib.

L'un des représentants des usagers précise qu'il rencontre un problème de réception WIFI dans son bateau. NGE précise qu'une information sera passée dans ce sens au prestataire Wifilib.

➤ Navibus

Les usagers font remarquer que le Navibus crée une vague importante qui a des conséquences dans le port de Trentemoult. Cette vague fait souffrir les bateaux. L'un d'eux a d'ailleurs perdu sa quille lors d'une manœuvre.

## **2. Projets 2016**

- **Tarifs 2016,**

Les tarifs 2016 évolueront de 4 % par rapport à ceux de 2015. Cette augmentation est conforme à la Délégation de Service Public signée avec NGE et dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2016.

- **Port de Trentemoult**

➤ Aménagement des sanitaires

Comme évoqué lors du précédent comité des usagers, Nantes Métropole et les services de la mairie de Rezé ont travaillé à la définition de plusieurs scénarios d'aménagements possibles pour le bâtiment sanitaire. Le principe d'aménagement et le budget correspondant seront soumis au conseil métropolitain du 15/12/2015.

- **Modification du règlement de port,**

Au cours de l'année 2015, une concertation s'est tenue avec les usagers du port de l'Erdre. Elle concernait principalement les conventions spécifiques aux usagers habitations et professionnels. Les modifications ont été apportées sur les durées des conventions professionnelles (de 5 à 9 ans), la suppression de l'abattement de la redevance au titre de la perception par l'état de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Un article a été rajouté concernant les modalités en cas de succession pour les héritiers.

L'article 1.1.4/ En cas de succession

Lors du décès du titulaire ou du co-titulaire de la présente autorisation d'occupation temporaire du domaine public, celle-ci peut être attribuée prioritairement au conjoint survivant ou aux héritiers qui en font la demande, pour la durée de validité du titre restant à courir, pour la même destination, et sous réserve que le bénéficiaire, désigné par accord entre eux, soit ainsi présenté à l'agrément de l'autorité compétente dans un délai de six mois à compter du décès."

- **Refonte du site internet des ports**

Comme évoqué lors du précédent comité des usagers, nous avons apporté des modifications au site internet des ports. Cependant, la technologie utilisée pour le site ne permet pas d'apporter l'ensemble des évolutions souhaitées. Aussi, nous avons décidé de lancer la création d'un nouveau site Internet. Celui-ci sera accessible au début de l'année 2016 à la même adresse : <http://www.ports-nantes.fr/>.

NGE précise que le nouveau site sera accessible pour fin février 2016.

- **Lancement de la démarche de consultation liée à la fin de la DSP des ports**

Lors du précédent comité, nous vous avons informé du lancement de la procédure pour disposer d'un gestionnaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce lancement de procédure est lié à la fin du contrat de Délégation de Service Public actuelle prévu au 31 décembre 2016. Compte tenu du débat sur la Loire qui s'est tenu cette année, Nantes Métropole a décidé, lors du conseil métropolitain du 19 octobre 2015, de prolonger d'une année la délégation de service publique, portant sa fin au 31/12/2017.

Lors du Conseil Métropolitain du 15 décembre 2015 ont été présentées les orientations qui engageront la Métropole tant pour les activités liées à la Loire, la mobilité et les franchissements que pour le développement de la centralité et l'aménagement des rives de Loire. Des mesures pourront être intégrées à la future DSP.

### **3. Présentation activité 2015 et budget 2016**

- **Couëron**

- Fréquentation escales

<b>Année</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>11.2015</b>
Fréquentation	79	37	21	14	14	10	9

- Occupation annuelle

	<b>Annuels</b>	<b>Annuels départs</b>	<b>Annuels arrivées</b>	<b>Barques</b>	<b>Forfait 6 mois</b>	<b>Mensuel</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Taux d'occupation</b>
<b>2009</b>	13	3	2	12	1	25	<b>56</b>	<b>78 %</b>
<b>2010</b>	15	2	3	14	0	11	<b>45</b>	<b>79 %</b>
<b>2011</b>	16	0	2	12	1	19	<b>50</b>	<b>80 %</b>
<b>2012</b>	14	0	5	10	1	7	<b>37</b>	<b>68 %</b>
<b>2013</b>	13	1	3	9	1	3	<b>30</b>	<b>71 %</b>
<b>2014</b>	12	2	1	8	2	10	<b>35</b>	<b>67 %</b>
<b>2015</b>	12	2	1	8	4	20	<b>47</b>	<b>73 %</b>

- La liste d'attente,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'inscription ainsi que le maintien sur la liste d'attente fait l'objet d'une facturation. En 2015, le montant de l'inscription est de 16 € TTC.

<b>Renouvellement des listes d'attentes</b>	<b>Inscrit au 31.12.13</b>	<b>Inscrit au 01.01.14</b>	<b>Inscrit au 31.12.2014</b>	<b>Inscrit au 30.11.2015</b>
Couëron	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

- **Trentemoult**

- Fréquentation escales

<b>Année</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>11.2015</b>
Fréquentation	68	34	46	5	7	26	8

➤ Occupation annuelle

	Annuels	Annuels départs	Annuels arrivées	Barques	Forfait 6 mois	Mensuel	TOTAL	Taux d'occupation
<b>2009</b>	18	2	3	1	1	35	<b>59</b>	<b>98 %</b>
<b>2010</b>	18	3	6	1	1	3	<b>32</b>	<b>97 %</b>
<b>2011</b>	19	3	6	0	1	10	<b>39</b>	<b>100 %</b>
<b>2012</b>	24	0	1	1	0	4	<b>30</b>	<b>100 %</b>
<b>2013</b>	21	2	3	1	0	7	<b>34</b>	<b>100 %</b>
<b>2014</b>	18	2	6	1	0	10	<b>37</b>	<b>103 %</b>
<b>2015</b>	20	3	2	2	0	2	<b>29</b>	<b>100 %</b>

➤ La liste d'attente,

Renouvellement des listes d'attentes	Inscrit au 31.12.13	Inscrit au 01.01.14	Inscrit au 31.12.2014	Inscrit au 30.11.2015
Trentemoult	26	7	2	13

• Passeport Escales

	Trentemoult		Couëron	
	2014	2015	2014	2015
<b>Nombre d'ayant droit</b>	24	20	10	12
<b>Passeports commandés</b>	5	7	1	1
<b>Passeports délivrés</b>	5	7	1	1
<b>Passeports utilisés</b>	5	5	0	1
<b>Nuitées consommées</b>	62	36	0	2

• Données Financières pour l'ensemble des ports

	Probable 2015	Budget 2016	Budget 2017
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	423 865	441 596	458 320
Recettes d'amarrages	309 524	323 805	336 758
<i>dont Couëron</i>	12 500	13 000	13 400
<i>dont Trentemoult</i>	22 000	22 500	23 000
Autres recettes (électricité, prestations, etc.)	114 341	117 791	121 562
<i>dont Couëron</i>	270	300	300
<i>dont Trentemoult</i>	5 000	5 200	5 300
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	648 100	661 936	675 809
Achats de Fournitures (eaux et électricité)	95 702	98 985	102 529
Services Extérieurs	73 503	76 475	79 074
Impôts et Taxes	47 791	48 690	49 601
Charges de Personnel	334 103	340 786	347 601
Répartition des charges communes	97 000	97 000	97 000
<b>MARGE ET ALEAS</b>	21 193	22 080	22 916
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	- 245 427	- 242 419	- 240 045
<b>RESULTAT FINANCIER ET EXCEPTIONNEL</b>	347 111	347 001	- 1 020
<b>AMORTISSEMENTS</b>	407 380	405 900	38 406
<b>RESULTAT BRUT</b>	- 305 697	- 301 308	- 279 000
<b>CONTRIBUTION DE NANTES METROPOLE</b>	295 612	295 612	295 612
Résultat du délégataire	- 10 085	- 5 696	15 781

➤ Les budgets,

➤ Entretien et investissement,

En plus des investissements présentés précédemment, les crédits 2015 ont permis de réaliser un programme de grosses réparations (remplacement du moteur du bateau d'exploitation, pose de bollards et déplacements de portillons sur le ponton des chantiers et pose de plaque d'usure sur le ponton chantier et Belem) et des études techniques (mise aux normes sécurité et accessibilité).

➤ Taxe foncière.

Par ailleurs, le décret 2014-1520 du 16 décembre 2014 fixe les nouvelles modalités d'application de modulation des valeurs locatives des ports de plaisance qui détermine la nouvelle assiette de la taxe foncière due par le propriétaire du port. Le paiement de la taxe foncière des ports de plaisance sera pris en charge directement par Nantes Métropole jusqu'à la fin du contrat de délégation.

Les montants estimés sont les suivants :

Trentemoult :	825 €
Couëron :	1 188 €
Erdre :	16 610 €

#### **4. Élection des représentants des usagers en 2015**

Lors du dernier comité, nous vous avons informé de la tenue des élections des représentants des usagers pour le 2ème semestre 2015. La concertation avec les usagers du port de l'Erdre s'étant prolongée jusqu'à cette fin d'année et pour ne pas changer d'interlocuteur au cours de la concertation, il a été décidé de reporter ces élections en 2016.

Les usagers titulaires d'une convention d'une durée supérieure à 6 mois seront invités à faire acte de candidature aux élections des représentants des usagers. Les candidats auront un mois pour se faire connaître et envoyer à la capitainerie une profession de foi.

Celle-ci sera ensuite envoyée aux usagers pouvant voter avec la convocation aux élections. Compte tenu de la faible participation enregistrée lors des précédentes élections, nous réfléchissons à la mise en place de nouveaux moyens de paiement (vote par correspondance, vote par internet).

Les élections seront organisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

**Fin du comité : 19h15**